



## DIRECTION DE LA SECURITE PUBLIQUE

### SERVICE POLICE MUNICIPALE

## GARDIEN OU BRIGADIER - H/F

(Cadre d'emplois des gardiens brigadiers et des brigadiers chefs principaux de police municipale)

### MISSIONS :

- Au sein de la direction sécurité, sous les ordres du chef de service de police municipale, assurer l'ensemble des missions dévolues à la police municipale, veiller au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publiques,
- Veiller à la bonne application des arrêtés municipaux et au respect de la réglementation en vigueur,
- Travail en étroite liaison avec le Centre de Supervision Urbain (CSU),
- Rédaction des procès-verbaux, mains courantes, rapports d'information, interventions de voie publique,
- Assistance aux différents services de la ville,
- En collaboration avec la Police Nationale, veiller au bon déroulement des festivités et manifestations organisées sur la commune,
- Assurer la surveillance et le bon déroulement du conseil municipal,
- Possibilité de réaliser certaines missions au sein de la brigade motorisée.

=> Planification annuelle des horaires de travail sur l'amplitude horaire de 7H à 3H, du lundi au dimanche inclus (équipe de nuit formée uniquement sur volontariat)

### PROFIL :

- Concours de gardien de police municipale suivi d'une formation initiale (Décret Police Municipale), gardien de police titulaire ou brigadier / brigadier-chef principal,
- Permis B obligatoire, pratique du VTT et/ou formation scooter 125 cm3 appréciée,
- Maîtrise de l'outil informatique et qualités rédactionnelles exigées,
- Connaissance du Code de la route et des décrets d'applications.

=> Qualités recherchées :

Au sein d'une équipe dynamique et motivée :

- Disponibilité, sérieux et rigueur - discrétion,
- Tenue et comportement exemplaires,
- Capacité de traiter des questions opérationnelles en relation avec l' élu et le directeur de la sécurité,
- Pratique sportive serait un plus,
- Esprit d'équipe.

=> Informations complémentaires :

Rémunération attractive : Régime statutaire + IAT + Prime de fin d'année

Armement Catégories B et D

Parc de véhicules récents

Equipements individuels et collectifs de qualité

Ambiance et conditions de travail agréables